



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur
l'unité :

Institut de Recherches Carré de Malberg

IRCM

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de Strasbourg



Décembre 2011



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glaudes



Unité

Nom de l'unité :	Institut de Recherches Carré de Malberg
Acronyme de l'unité :	IRCM
Label demandé :	EA
N° actuel :	3399
Nom du directeur (2009-2012) :	M ^{me} Constance GREWE Depuis le 7 octobre 2009 : M. Olivier JOUANJAN
Nom du porteur de projet (2013-2017) :	M. Olivier JOUANJAN, Université de Strasbourg

Membres du comité d'experts

Président : M. Claude BLUMANN, Paris (représentant du CNU)

Experts : M. Vincent CATTOIR-JONVILLE, Lille

M. Pascal JAN, Bordeaux

M. Luc SAIDJ, Lyon

M^{me} Hélène TIGROUDJA, Arras

M. Alexandre VIALA, Montpellier

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Xavier Vandendriessche

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Eric WESTHOF, Université de Strasbourg



Rapport

1 • Introduction

Date et déroulement de la visite :

La visite a eu lieu le mardi 20 décembre 2011, de 14h à 17h15, en salle du Conseil de la Faculté de Droit de Strasbourg. Le directeur de l'unité et les deux directeurs-adjoints ont été rejoints en cours de séance par plusieurs enseignants-chercheurs, membres de l'équipe. Le comité a ensuite entendu les doctorants, dont la présence était soutenue (près d'une vingtaine).

Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités :

L'institut de recherche Carré de Malberg est né en 2003 de la fusion du centre de recherches administratives et financières (CERAFI) et du Centre de théorie et de méthodologie juridiques. Il est réorganisé autour de deux pôles en 2009 et dirigé depuis cette date par M. Olivier JOUANJAN, lui-même assisté de M. Gabriel Eckert, pour le pôle administratif et financier, et Patrick WACHSMANN, pour le pôle théorie de l'État et des libertés.

L'unité est localisée au sein de la Faculté de Strasbourg.

Elle déploie son activité dans le champ du droit public interne, décliné sur trois axes :

- histoire des doctrines modernes du droit constitutionnel,
- droit interne et droit européen des droits de l'homme,
- mutations contemporaines du droit administratif.

Il existe une forte prégnance du cadre européen et des relations franco-allemandes.

Équipe de Direction :

- Directeur : M. Olivier JOUANJAN, Université de Strasbourg
- Directeur adjoint (Droit interne et droit européen des droits de l'homme) : M. Patrick WACHSMANN, Université de Strasbourg
- Directeur adjoint (Mutations contemporaines du droit administratif) : M. Gabriel Eckert, Université de Strasbourg



Effectifs de l'unité :

Effectifs	2008-2011 Nombre	2013-2017 Nombre	2013-2017 Nombre de produisants du projet **
N1 : Enseignants-chercheurs	10	10	8
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC	0	0	0
N3 : Autres enseignants-chercheurs et chercheurs	0	0	0
N4 : Ingénieurs, techniciens et personnels administratifs titulaires*	0	0	
N5 : Ingénieurs, techniciens et personnels administratifs non titulaires*	0		
N6 : Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	0		
N7 : Doctorants	40		
N8 : Thèses soutenues	16		
N9 : Nombre d'HDR soutenues	0		
N10 : Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	6	8	
TOTAL N1 à N7	50	10	8

* Si différent, indiquer entre parenthèses les ETP correspondants.

** Nombre de producteurs de la période 2008-2011 qui seront présents en 2013-2017.

Définition et téléchargement des critères :

<http://www.aeres-evaluation.fr/Evaluation/Evaluation-des-unites-de-recherche/Principes-d-evaluation>.



2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité :

Le comité d'experts formule un avis très favorable : l'IRCM constitue une véritable unité de recherche, formée d'enseignants-chercheurs très impliqués dans la fonction de recherche et pilotant d'abondantes recherches, tant collectives qu'individuelles.

Points forts et opportunités :

Le comité tient à souligner l'originalité du projet scientifique, conçu, qui plus est, sur une longue période.

L'unité est bien ancrée dans des réseaux scientifiques nationaux et internationaux et elle contribue à leur animation.

La production scientifique est abondante et de qualité.

Points à améliorer et risques :

L'IRCM, de taille modeste (ressources humaines, financement, locaux), repose grandement sur la très forte personnalité humaine et scientifique de son directeur. Il n'est pas exclu qu'il existe un risque de décalage entre les ambitions affichées et les moyens dont dispose l'unité.

Recommandations :

L'unité doit chercher à Institutionnaliser de nombreuses relations qui demeurent jusqu'ici « inter-personnelles ».

Il lui faut renforcer la cohérence entre ses trois axes de recherche.



3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

- *Pertinence et l'originalité des recherches, qualité et impact des résultats ;*

L'institut de recherche Carré de Malberg oriente ses recherches dans trois directions principales : la théorie du droit, le droit public interne et les droits fondamentaux. Son directeur opère en sa personne une synthèse harmonieuse de l'ensemble. Les recherches menées sur le terrain de l'histoire du droit constitutionnel constituent une référence dans la communauté scientifique. Elles se traduisent par de nombreux ouvrages individuels et collectifs, l'organisation de colloques (en moyenne trois par an) et de séminaires et par des collaborations internationales de grande qualité.

Plus précisément, le thème de l'histoire des doctrines du droit constitutionnel, perçu dans une perspective transdisciplinaire et corrélée avec des recherches dans les domaines de la philosophie du droit, de l'histoire constitutionnelle et du droit comparé, constitue un véritable apport à la science du droit public et soulignent une forte originalité de l'équipe strasbourgeoise.

Les recherches menées sur le terrain des droits fondamentaux, et plus particulièrement sur la convention européenne des droits de l'homme, représentent une autre image de marque de l'IRCM, même si les droits fondamentaux, sous leurs diverses facettes, suscitent dans nombre de laboratoires d'importantes recherches et figurent également au menu d'autres équipes strasbourgeoises (Fédération de recherche « Europe en mutation » et Centre d'Etudes Internationales et Européennes - CEIE). Une délimitation des périmètres à l'intérieur de l'université de Strasbourg serait à cet égard bienvenue.

Dans le cadre du droit public interne, l'approche se veut plus concrète et la démarche plus expérimentale. Le volet économique du droit administratif semble privilégié et les finances publiques qui, souvent, favorisent une approche transdisciplinaire, paraissent quelque peu délaissées.

- *la quantité et qualité des publications, communications, thèses et autres productions, commentaires sur le nombre de producteurs et de non-producteurs situant l'unité dans sa communauté scientifique.*

Les publications, tant collectives (actes de colloques, séminaires, journées d'études) qu'individuelles, sont quantitativement très fournies et s'effectuent dans des collections ou dans des revues à comité de lecture ou dotées d'une forte notoriété. Malgré ses effectifs relativement réduits, l'unité, qui regroupe quarante doctorants, a pu enregistrer 16 soutenances de thèse durant la période de référence, au rythme d'environ quatre par an. Un nombre significatif de docteurs a pu poursuivre une carrière académique en qualité de maître de conférences ou de professeur.

L'ensemble des membres de l'unité sont producteurs, avec cependant une plus faible production pour les maîtres de conférences.

Appréciation sur l'intégration de l'unité dans son environnement :

- *la valorisation des recherches, et les relations socio-économiques ou culturelles ;*

L'unité de recherche IRCM entretient des relations suivies avec la Fédération de recherche « L'Europe en mutation », au sein de laquelle elle a organisé plusieurs manifestations scientifiques, ainsi qu'avec le CEIE (colloque sur le médiateur). Néanmoins, les recherches communes restent peu développées, alors même que certains membres, tant de l'IRCM que du CEIE, travaillent sur des thématiques voisines (droit administratif, marchés publics).

La collaboration est également très poussée avec des entités non strasbourgeoises, actives sur le terrain de la théorie et de la philosophie du droit, tels l'Institut Michel Viley de l'université Paris II (Panthéon-Assas). Au plan international, l'unité dispose d'un réseau considérable de relations extérieures, notamment avec des universités allemandes (Fribourg-en-Brisgau) et suisse (Lausanne, Bâle), sans oublier une coopération régulière et suivie avec le Japon. La coopération franco-allemande représente cependant un cadre privilégié. Pour leur part, les sous-groupes droits fondamentaux et droit administratif interne sont moins impliqués dans les relations internationales.

Les relations des membres des différents axes avec les politistes, les historiens et les sociologues demeurent néanmoins très embryonnaires.



Le directeur de l'unité entretient également de nombreuses relations personnelles non formalisées avec des chercheurs de plusieurs universités allemandes et italiennes. Celles-ci permettent de préparer le terrain pour des coopérations plus institutionnalisées, notamment dans la perspective des travaux consacrés à l'histoire des doctrines du droit constitutionnel.

- *la qualité et pérennité des relations contractuelles ;*

L'IRCM n'entretient pas de relations contractuelles avec des organismes publics ou privés.

- *la capacité à obtenir des financements externes, à répondre ou susciter des appels d'offres, et à participer à l'activité des pôles de compétitivité.*

L'IRCM ne dispose pas de moyens administratifs propres, mais peut utiliser ceux de la Fédération de recherche « l'Europe en mutation » qui, elle, possède un réel potentiel pour obtenir des financements externes et pour répondre à des appels d'offre. Cependant, ce volet particulier de l'activité d'une équipe de recherche n'est pas cultivé par l'IRCM. Cela peut paraître fâcheux, compte tenu de la diminution des crédits scientifiques alloués par l'université de Strasbourg.

Une collaboration de nature pédagogique fonctionne avec l'École nationale d'administration (sous-groupe droit administratif) et avec le Conseil de l'Europe (sous-groupe droits fondamentaux).

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité de l'unité de recherche :

- *le nombre et la renommée des prix et distinctions octroyés aux membres de l'unité, y compris les invitations à des manifestations internationales ;*

Le directeur de l'unité a obtenu plusieurs prix et distinctions (fondation Alexandre-Humboldt, Fellow du Wissenschaftskolleg Berlin, etc.). Il en va de même d'une autre membre de l'IRCM. Plusieurs autres enseignants-chercheurs de l'unité (notamment appartenant à l'axe histoire des doctrines) participent régulièrement à des manifestations internationales, sous la forme de colloques à l'étranger, de séminaires communs, en particulier franco-allemands, et ils bénéficient aussi d'invitations dans des universités étrangères ou y dispensent des enseignements

- *la capacité à recruter des chercheurs, post-doctorants ou étudiants de haut niveau, en particulier étrangers ;*

Il existe une capacité réelle de l'unité en ce domaine, nonobstant sa petite taille et le peu d'espace dont elle dispose. Ainsi, trois chercheurs japonais ont été accueillis durant la période de référence.

- *la participation à des programmes internationaux ou nationaux, l'existence de collaborations suivies avec des laboratoires étrangers.*

L'IRCM participe à de nombreux programmes nationaux et internationaux (réseau Eucor - Confédération Européenne des Universités du Rhin supérieur -, réseau interdisciplinaire franco-suisse « Raison et rationalité », etc.). Les collaborations avec des laboratoires étrangers sont nombreuses (Allemagne, Suisse, Japon). Il faut souligner aussi l'importance des relations interpersonnelles, qu'apprécient tout particulièrement le directeur de l'unité et certains de ses collègues.

Appréciation sur la gouvernance et la vie de l'unité :

- *la pertinence de l'organisation de l'unité, la qualité de la gouvernance et de la communication interne et externe ;*

L'unité est bien gouvernée et bien gérée ; elle est animée par un directeur (lui-même pilote de l'axe « histoire des doctrines ») et deux adjoints, chacun respectivement responsable des deux autres axes (« droits fondamentaux » et « droit public interne »). Il existe un règlement intérieur ; le conseil de laboratoire se réunit régulièrement et définit en commun les orientations générales de la recherche de l'unité. Plusieurs responsables insistent dans leurs propos sur la bonne atmosphère qui règne dans l'unité. La communication est également assurée par l'entremise de la Fédération de recherche.



- *la pertinence des initiatives visant à l'animation scientifique, à l'émergence, et à la prise de risques ;*

La convivialité régnant à l'intérieur de l'unité autorise la libre discussion et l'émergence de thématiques ou de dynamiques nouvelles. Les thèmes nouveaux lancés par l'unité en matière d'analyse historique des doctrines du droit constitutionnel comportent à l'évidence une part de risques dans la mesure où la recherche est menée par un groupe, certes dynamique et doté d'un rayonnement propre, mais ne possédant que des moyens humains et financiers assez réduits. Le risque consiste aussi à poursuivre sur une assez longue période une telle recherche alors même que la composition de l'unité peut se trouver altérée et que les collaborations externes reposent en grande partie sur des contacts informels.

- *l'implication des membres de l'unité dans les activités d'enseignement et dans la structuration de la recherche en région.*

L'ensemble des enseignants-chercheurs membres de l'équipe participent aux activités d'enseignement, notamment dans les masters adossés à l'IRCM. Il peut être considéré comme le creuset d'une coopération transfrontalière associant des universités de régions contiguës de France, d'Allemagne et de Suisse.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans :

- *l'existence, la pertinence et la faisabilité d'un projet scientifique à moyen ou long terme ;*

L'IRCM entend développer pour les années à venir une véritable recherche dans le cadre principal de son axe numéro 1 : l'histoire des doctrines du droit constitutionnel. Le projet, très original, constitue un véritable objet scientifique, puisqu'il convient de l'identifier et de vérifier une hypothèse, celle d'une autonomie de la science du droit constitutionnel qui repose, non seulement sur une approche positiviste, mais aussi historico-doctrinale : la doctrine évoluant dans son milieu propre et contribuant par ses interprétations et par ses constructions intellectuelles à façonner le système juridique. Le rôle des Facultés de droit - qui fera d'ailleurs l'objet d'un colloque à Strasbourg - dans la construction de cet objet scientifique doit ici être mis pleinement en lumière.

Si le droit public interne, mais fortement irrigué par les apports du droit européen, constitue la trame des recherches des trois axes, celles développées par l'axe « droits fondamentaux » restent très centrées sur la convention européenne des droits de l'homme. L'accent sera mis cependant durant les prochaines années sur le thème de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des Droits de l'Homme, notamment par l'intermédiaire d'institutions généralement moins impliquées dans le dispositif (défenseur des droits, juridictions, etc.). Pour sa part, l'axe « droit administratif » entend mettre l'accent sur l'europanisation du droit et sur le droit comparé.

- *l'existence et la pertinence d'une politique d'affectation des moyens ;*

L'IRCM, sur le plan administratif, continue à disposer des moyens mutualisés de la Fédération de recherche. Il n'y a pas une répartition a priori des moyens financiers de l'unité en fonction des trois axes de recherche.

- *l'originalité et la prise de risques.*

L'originalité constitue une sorte de marque de fabrique pour l'axe sur l'histoire des doctrines. Comme indiqué *supra*, la thématique retenue pour le prochain contrat quinquennal repose sur une hypothèse qu'il incombe de vérifier au travers de recherches *in situ* et de collaborations externes, tant institutionnelles que personnelles, notamment avec des universités ou laboratoires partenaires. De manière générale, le projet consiste à construire un objet (l'hypothèse de l'émergence d'un droit public européen) à partir d'éléments apportés par les trois axes qui ont chacun leur singularité (histoire des doctrines constitutionnelles, droits fondamentaux, droit administratif économique). En se proposant ainsi de réduire la diversité à l'unité, l'équipe adopte une démarche caractéristique de la méthode scientifique. La prise de risques est évidente car l'hypothèse peut être contredite par les résultats de l'expérimentation et l'inscription du projet dans un temps allant au-delà de celui du contrat quinquennal peut en rendre la réalisation très aléatoire.



Appréciation sur l'implication de l'unité dans la formation :

- *l'implication et en particulier le rôle moteur des personnels de l'unité en licence, master, ED ... ;*

Les membres de l'IRCM, véritables enseignants-chercheurs, ont une implication réelle dans les diverses formations. Le directeur de l'unité est par ailleurs responsable du master droit public général et du master trinational « parcours Eucor ».

- *la participation des doctorants à la vie de l'unité et de ses équipes ;*

Les doctorants - au nombre de 40 - vivent pleinement leur intégration dans l'unité, nonobstant des locaux relativement exigus (55 m²). Leur participation aux activités est soutenue. Certains doctorants ont le sentiment d'influer sur la vie de l'unité (proposition de conférenciers), mais d'autres s'avouent volontiers suivistes et peu enclins à prendre des initiatives. La direction de l'unité semble peser assez lourd et l'on constate, point fréquent, une nette scission entre les doctorants disposant d'un financement public et/ou exerçant des fonctions pédagogiques et les autres, manifestement plus isolés et moins impliqués dans les activités de l'unité. Les relations des doctorants avec la Fédération de recherche « l'Europe en mutation » paraissent quasi-inexistantes.

On remarque l'organisation de journées doctorales, l'intervention du directeur de l'unité tous les deux ans dans un séminaire de formation doctorale organisé au niveau de l'école doctorale, ainsi que des réunions périodiques sur l'actualité juridique.

- *la politique de l'unité vis-à-vis des stagiaires et des doctorants (accueil, financement, suivi...);*

Les doctorants, ainsi d'ailleurs que les étudiants de M2, sont associés à l'ensemble des manifestations scientifiques organisées par l'unité (colloques, tables rondes, conférences). Certains participent à leur organisation administrative et matérielle. Les doctorants peuvent demander un financement pour participer à des colloques hors de leur université en relation avec leur thèse, mais les procédures financières sont décrites comme très complexes. L'IRMC bénéficie d'un flux régulier d'allocations de recherche ou d'emplois de doctorants contractuels. Un pic de trois emplois a été atteint en 2011.

- *la connaissance de l'unité du devenir de ses docteurs.*

L'unité s'intéresse tout particulièrement à la formation académique de ses docteurs. Durant la période considérée, sept d'entre eux sont devenus maîtres de conférences et un a obtenu l'agrégation, les six autres se présentant au concours d'agrégation 2011-2012. L'IRCM constitue ainsi un vivier de futurs enseignants-chercheurs, mais se montre en revanche peu intéressé par la recherche appliquée.

La structuration et la taille de l'unité n'ont pas paru justifier, aux yeux du comité d'experts, la présence d'une analyse détaillée par programme, a fortiori par équipe.



4 • Notation

À l'issue des visites de la campagne d'évaluation 2011-2012, les présidents des comités d'experts, réunis par groupes disciplinaires, ont procédé à la notation des unités de recherche relevant de leur groupe (et, le cas échéant, des équipes internes de ces unités).

Cette notation (A+, A, B, C) a porté sur chacun des quatre critères définis par l'AERES. Elle a été accompagnée d'une appréciation d'ensemble.

Dans le cadre de cette notation, l'unité de recherche concernée par ce rapport (et, le cas échéant ses équipes internes) a (ont) obtenu l'appréciation d'ensemble et les notes suivantes :

Appréciation d'ensemble de l'unité IRCM :

Unité dont la production, l'animation et l'organisation sont très bonnes. Le projet est excellent. Le rayonnement est bon mais pourrait être amélioré.

Tableau de notation :

C1	C2	C3	C4
Qualité scientifique et production.	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement.	Gouvernance et vie du laboratoire.	Stratégie et projet scientifique.
A	B	A	A+



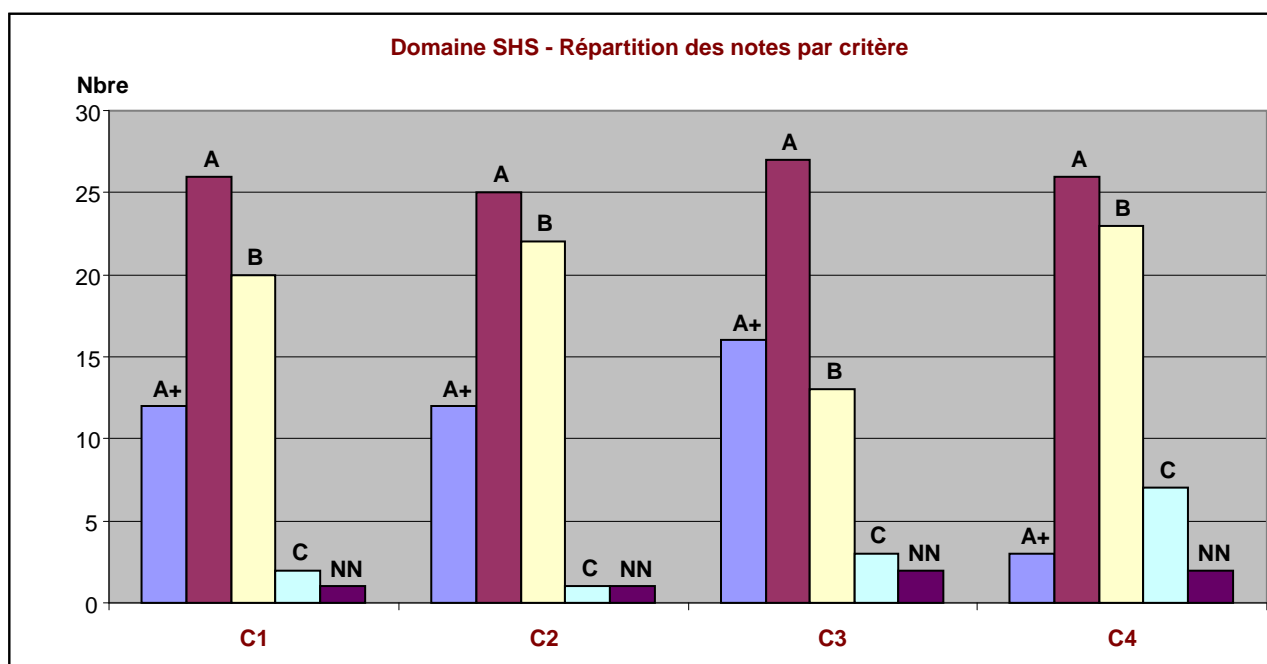
5 • Statistiques par domaines : SHS au 10/05/2012

Notes

Critères	C1	C2	C3	C4
	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Gouvernance et vie du laboratoire	Stratégie et projet scientifique
A+	12	12	16	3
A	26	25	27	26
B	20	22	13	23
C	2	1	3	7
Non noté	1	1	2	2

Pourcentages

Critères	C1	C2	C3	C4
	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Gouvernance et vie du laboratoire	Stratégie et projet scientifique
A+	20%	20%	26%	5%
A	43%	41%	44%	43%
B	33%	36%	21%	38%
C	3%	2%	5%	11%
Non noté	2%	2%	3%	3%





6 • Observations générales des tutelles

Monsieur Pierre GLAUDES
Directeur de la Section des Unités de recherche
Agence d'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur (AERES)
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Alain BERETZ
Président

Strasbourg, le 15 mai 2012

Objet : Rapport d'évaluation de l'EA 3399 Institut de recherche Carré de Malberg (réf. S2PUR130004500-RT)
Réf. : AB/EW/N° 2012-244

Affaire suivie par
Eric WESTHOF
Vice-président Recherche
et formation doctorale
Tél : +33 (0)3 68 85 15 80
vp.recherche@unistra.fr

Cher collègue,

Je vous remercie pour l'évaluation de l'équipe d'accueil « Institut de recherche Carré de Malberg » (IRCM – EA 3399) dirigée par Monsieur Olivier Jouanjan.

Le porteur du projet d'unité de recherche n'a pas de remarques particulières à formuler sur le rapport d'évaluation rédigé par le comité d'experts.

Pour ma part, je tiens à rappeler que la dotation des seules unités de recherche du domaine sciences humaines et sociales et droit, économie, gestion a été augmentée de 15% au 1^{er} janvier 2011 alors qu'elle est restée stable dans les autres domaines de l'Université.

Je vous prie d'agréer, Cher Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.


Alain BERETZ



P.J. :

- Une première partie corrigeant les erreurs factuelles
- Une seconde partie sans observations